NATIONS UNIES



Conseil de sécurité

Distr. GÉNÉRALE

S/1994/597 19 mai 1994 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 19 MAI 1994, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les membres du Conseil de sécurité ont examiné votre rapport en date du 5 mai 1994 (S/1994/542) sur la situation au Tadjikistan et les efforts que votre Envoyé spécial, l'Ambassadeur R. Piriz-Ballon, et vous-même avez déployés pour faciliter le dialogue politique entre les parties tadjikes en vue de parvenir à la réconciliation nationale.

Les membres du Conseil m'ont demandé de vous faire savoir qu'ils appuyaient pleinement vos efforts et ceux de votre Envoyé spécial concernant les trois groupes de questions liées à la réalisation de la réconciliation nationale qui ont été identifiés par les parties tadjikes : règlement politique, solution du problème des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays, et questions institutionnelles fondamentales. Ils sont encouragés, comme vous l'êtes, par l'issue des premiers pourparlers intertadjiks à Moscou, au cours desquels les parties ont réaffirmé leur volonté de nouer un dialogue politique qu'elles considéraient comme le seul moyen de parvenir à la réconciliation nationale. Les membres du Conseil partagent votre avis selon lequel il est important de profiter de l'élan acquis à Moscou afin de donner au dialogue politique un caractère irréversible.

Les membres du Conseil se félicitent du rôle joué par la Fédération de Russie dans l'organisation et la réalisation de la première série de négociations à Moscou. Ils notent également avec reconnaissance que les pays de la région et les autres pays qui ont participé aux pourparlers en tant qu'observateurs ont fourni une aide précieuse à cette fin. Ils espèrent que la deuxième série que votre Envoyé spécial prépare actuellement renforcera les résultats obtenus lors de la première. À cet égard, ils lancent un appel aux parties tadjikes pour qu'elles coopèrent pleinement avec votre Envoyé spécial et vous-même ainsi qu'avec la mission de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe au Tadjikistan afin de faire progresser le processus de négociation et la réconciliation de la nation tadjike, et pour qu'elles s'abstiennent de tout acte qui pourrait faire obstacle à ce processus.

Les membres du Conseil attendent avec intérêt de recevoir votre prochain rapport sur la situation au Tadjikistan.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Ibrahim A. GAMBARI

94-22256 (F) 190594 190594